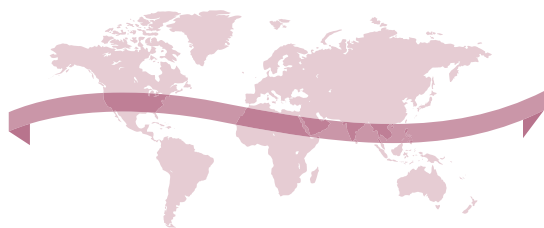


LA STRATÉGIE

La contribution du Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition et du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) pour parvenir à un monde libéré de la faim ne se matérialisera que lorsque les différents niveaux de prise de décision seront dotés d'une forte capacité technique, de responsabilités et rôles bien définis, et que le droit à l'alimentation sera adopté comme objectif principal et axe central.



Pour ce faire, les institutions de sécurité alimentaire fonctionnant à l'échelon mondial doivent être renforcées à l'aide de conseils techniques, par le biais de l'information et de la connaissance des questions relatives à la bonne gouvernance, ainsi qu'au droit à l'alimentation adéquate et à la sécurité alimentaire. La cohérence entre les politiques mondiales et nationales en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle passe également par une convergence à l'échelon régional.

À l'échelon régional, la stratégie consiste à renforcer l'engagement et la capacité des organisations régionales de façon ce qu'elles puissent apporter un soutien au gouvernement dans la réalisation progressive du droit à l'alimentation sur la base de politiques et programmes judicieux et de l'application proactive de pratiques de bonne gouvernance.

Graphiste: Daniela Verona ▼ Fotos de G. Napolitano, A. Pierdomenico, A.K. Kimoto, D. Verona / © FAO 2011

COLLABORATION

- ▲ Alliance internationale contre la faim et la malnutrition (AAHM)
- ▲ Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)
- ▲ Communauté des pays de langue portugaise (CPLP)
- ▲ Communauté des Caraïbes (CARICOM)
- ▲ Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAS)
- ▲ Forum des Présidents des branches législatives de l'Amérique centrale et des Caraïbes (FOPREL)
- ▲ Forum global sur la sécurité alimentaire et la nutrition (FSN)
- ▲ Food First Information and Action Network (FIAN)
- ▲ Initiative pour l'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim (IACLSH)
- ▲ Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)
- ▲ Bureaux régionaux et sous-régionaux de la FAO
- ▲ Parlement centraméricain (PARLACEN)
- ▲ Parlement latino-américain (PARLATINO)
- ▲ Programme spécial pour la sécurité alimentaire en Amérique centrale (SFSP)
- ▲ Programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle pour l'Amérique centrale (PRESANCA)
- ▲ Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA)

COHÉRENCE DES RÉPONSES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : INTÉGRATION DU DROIT À L'ALIMENTATION DANS LES INITIATIVES INTERNATIONALES ET RÉGIONALES RELATIVES À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Division de l'économie du développement agricole (ESA), FAO

- ▲ Chef de projet : Mauricio.Rosales@fao.org
- ▲ www.fao.org/righttofood/governance_fr.htm

Financé par l'Espagne



LE DROIT
À
L'ALIMENTATION



COHÉRENCE DES RÉPONSES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE :

INTÉGRATION DU DROIT À L'ALIMENTATION DANS LES INITIATIVES INTERNATIONALES ET RÉGIONALES RELATIVES À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE





NIVEAU MONDIAL

Le projet a pour but de renforcer la capacité du gouvernement à l'échelle mondiale pour formuler et mettre en œuvre des mesures relatives à la sécurité alimentaire sur la base des principes directeurs du droit à l'alimentation, ainsi que des interventions fondées sur les *Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*.

- Les études analytiques, les forums de discussion, les leçons apprises et les notes d'information élaborées et diffusées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et le Groupe d'experts de haut niveau (HLPE) pour rendre compte des liens existants entre le droit à l'alimentation et certains éléments critiques comme le foncier, l'investissement dans l'agriculture, la volatilité des prix des denrées alimentaires, les changements climatiques et les crises prolongées.
- Un processus large et participatif de consultation sur le Cadre stratégique mondial sur la sécurité alimentaire et la nutrition (GSF) à l'échelle régionale et mondiale.
- Soutien au développement d'un Réseau mondial pour le droit à l'alimentation adéquate de façon à articuler la participation des organisations de la société civile en qualité de membres du Comité de la sécurité alimentaire mondiale.



NIVEAU RÉGIONAL

Le projet apporte un soutien aux initiatives, organisations et programmes régionaux en matière de sécurité alimentaire afin que le droit à l'alimentation soit incorporé à leurs politiques, programmes et cadres juridiques, de façon à favoriser la cohérence et la convergence à l'appui du droit à l'alimentation à l'échelon national et mondial.

- Contribuer à la conception de politiques, programmes et cadres juridiques en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- Entreprendre des politiques, des programmes et des cadres juridiques et institutionnels régionaux, des évaluations et des recherches permettant de mieux comprendre l'état de la sécurité alimentaire et du droit à l'alimentation adéquate.
- Des activités de formation et des cours en ligne pour renforcer les initiatives et les organisations régionales dans plusieurs domaines liés au droit à l'alimentation, à l'analyse budgétaire, au suivi, aux institutions, à la législation, à la justiciabilité.
- Activités de sensibilisation dans les instances et les parlements régionaux pour promouvoir une affectation plus large et efficace de fonds budgétaires aux programmes de sécurité alimentaire et de nutrition basés sur l'approche du droit à l'alimentation.



RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES

Le projet vise à renforcer les capacités de la FAO et de ses principaux partenaires nationaux afin d'améliorer la mise en œuvre du droit à l'alimentation et de pratiques de bonne gouvernance dans le cadre de leurs mandats, programmes et projets respectifs.

- Activités de formation et de sensibilisation à propos du droit à l'alimentation pour les fonctionnaires techniques de la FAO et d'autres institutions des Nations Unies.
- Organiser des événements destinés à renforcer les connaissances et la participation des représentations de la FAO et des équipes de pays des Nations Unies dans le processus d'élaboration de politiques axées sur le droit à l'alimentation et la bonne gouvernance.
- Instances de formation, de renforcement des capacités et des dialogues s'adressant aux représentants des états (membres des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire), aux organisations de la société civile et aux institutions nationales des droits de l'homme.
- Études relatives à la mise en œuvre du droit à l'alimentation adéquate dans le cadre des projets nationaux de sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- Cours universitaires sur le droit à l'alimentation adéquate aux niveaux de la licence et de la maîtrise dans le but d'accroître les connaissances et les recherches en la matière dans l'enseignement supérieur.

